

## Formation Le CSE pour les fonctions RH dans les entreprises de 50 salariés et plus PJJF 50-1 jour (7h)

La fusion des instances représentatives du personnel historiques instaurés par les Ordonnances Macron est à présent une réalité dans toutes les entreprises dont, celles de plus 50 salariés. fonctionnement, attributions, moyens, financement, .... Cette formation à destination des professionnels des ressources humaines, décrypte tous les aspects du CSE dans les entreprises de 50 salariés et plus sous un angle pratique et opérationnel, pour faciliter le dialogue social au sein de votre entreprise.

### Objectifs

- Comprendre le fonctionnement, le financement et les attributions du CSE dans les entreprises de 50 salariés et plus
- Mettre à disposition du CSE les moyens pour lui permettre de mener à bien son mandat
- Cerner les contours du délit d'entrave et l'éviter

### Public

- Professionnels des ressources humaines

• **Niveau** : aucun/**Prérequis** : aucun

### • Méthode pédagogique et évaluation

- Projection d'un diaporama, support aux commentaires du formateur
- Alternance équilibrée entre les apports théoriques et les mises en pratique
- Evaluations à chaud en fin de formation
- Possibilité pour les participants de transmettre par mail des questions au plus tard, 7 jours avant la formation et pendant les 7 jours suivants la formation
- Possibilité de poser ses questions au formateur tout au long de la formation

---

## Programme

### Rappel avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019

- Les trois instances représentatives du personnel : DP, CE et CHSCT
- Loi Rebsamen et Loi travail

### CSE et seuil des effectifs

- Un nouveau mode de calcul plus difficile à atteindre
- Impacts d'une baisse des effectifs en cours d'année
- Cas de non-renouvellement du CSE

### Composition, élection et mandats du CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés

- Composition du CSE
- Durée et renouvellement des mandats
- Règles relatives à l'exercice du mandat au CSE

### **Attributions du CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés**

- Les missions du CSE en matière économique et sociale
- Les missions du CSE en matière de santé et sécurité au travail
- Les missions du CSE en matière de négociation des accords

### **Les moyens du CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés**

- Budget
- Local
- Formation
- Heures de délégation
- Communiquer avec les salariés
- .....

### **Financement et fonctionnement du CSE**

- Entreprises entre 50 et 2000 salariés
- Entreprise de plus de 2000 salariés
- Détermination de l'assiette
- Le règlement intérieur obligatoire
- Réunions des membres du CSE : périodicité, réunions exceptionnelles, participants, ordre du jour, l'utilisation de visioconférences
- Les commissions

### **Protection des membres du CSE**

- Champs d'application personnel
- Champs d'application matériel
- Bénéficiaires de la protection
- Mise en œuvre de la protection et recours

### **Délit d'entrave au CSE**

- Les éléments caractérisant un délit d'entrave
- Ce qui ne constitue pas un délit d'entrave
- Sanctions

---

**Contact : [lindazidane@payjob.fr](mailto:lindazidane@payjob.fr) - Tél : 01.83.81.95.00**

**Bulletin d'inscription**

**Formation Le CSE pour les fonctions RH dans les entreprises de 50 salariés et plus PJF 50-1 jour (7h) (Tous les champs\* sont obligatoires)**

**Participant**

Civilité\* : \_\_\_\_\_

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Fonction\* : \_\_\_\_\_

Tél.\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_

**RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION**

Civilité\* : \_\_\_\_\_

Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Fonction\* : \_\_\_\_\_

Tél.\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_

**VOTRE SOCIÉTÉ**

Société\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_

Ville\* : \_\_\_\_\_

Pays\* : \_\_\_\_\_

Siret\* : \_\_\_\_\_

Code NAF\* : \_\_\_\_\_

N° TVA intracommunautaire\* : \_\_\_\_\_

Nom du responsable formation\* : \_\_\_\_\_

Tél.\* : \_\_\_\_\_

E-mail\* : \_\_\_\_\_

**Session Paris**

23 septembre 2021

**Tarif déjeuner inclus**

600€ HT par personne soit 720 € TTC\*

**Tarif Intra-entreprise**

1.800€ HT soit 2.160 € TTC\*\*

**- Dates intra souhaitées : .....**

\*tva 20% selon la législation en vigueur

**Paiement**

Par virement :

Par chèque

**Bulletin d'inscription à retourner par mail à [lindazidane@payjob.fr](mailto:lindazidane@payjob.fr)**

**Je reconnais avoir pris connaissances des CGV présentes sur le site web et les accepte sans réserve.**

A \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature et Cachet de l'entreprise

**Le lieu exact sera communiqué 7 jours avant la formation**

Les informations collectées par le présent document sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement informatique. Sur simple demande, nous vous fournirons votre fiche (les corrections et suppressions demandées seront effectuées sous quinzaine).